

Il y a de plus le long de la ligne une tuyauterie et plusieurs briqueteries en pleine activité. N'étant pas intéressée aux transports par chemin de fer, la compagnie des houilles n'a jamais entrepris de transporter les marchandises et les voyageurs et ceux qui habitent le long de cette ligne n'ont jamais, en conséquence, profité des avantages que donne une voie ferrée. L'ancienne administration avait eu à étudier la question de rendre cette ligne à sa charge et de l'exploiter comme partie de l'Intercolonial. L'ex-ministre des Chemins de fer était favorable à la chose et une entente était intervenue entre lui et la compagnie. Le bureau d'administration de l'Intercolonial lui avait recommandé de faire une convention avec la compagnie. Il ne manquait plus que la signature du ministre et celle de la compagnie pour compléter la chose. Si cette signature n'a pas été apposée à l'acte, c'est qu'il fallait au ministre l'autorisation du Parlement. Il s'apprêtait à l'obtenir et, au mois de juillet dernier, il faisait mettre au "Feuilleton" une résolution l'autorisant à présenter un projet de loi qui devait assurer la ratification du marché conclu avec la compagnie des houilles. La Chambre approuva cette résolution, mais, par suite de la dissolution de ce Parlement la loi ne put être votée. La chose en était là quand mon honorable ami prit la direction des affaires, et c'est à lui que je demande aujourd'hui de prendre des mesures à ce sujet. Ce n'est pas là un de ces cas pour lesquels, en grand nombre, on est venu le solliciter de la part des propriétaires de quelque autre embranchement dans les différentes provinces. Dans ces autres cas, le désir des intéressés est de vendre au Gouvernement et de recevoir une certaine somme comme prix d'achat ou comme loyer qui servira à payer l'intérêt des obligations ou des dettes. Cette convention dont je parle n'implique rien de semblable. Il est de fait que primitivement la compagnie des houilles ne songeait pas à la chose et l'idée est venue entièrement du public qui était intéressé au fonctionnement de la ligne. Mon honorable ami, peut se charger de ce chemin de fer et donner au public, sans qu'il en coûte un sou au pays, une commodité qu'il n'a jamais eu dans le passé.

Si l'on songe que cette voie est là en quelque sorte à leur disposition, il est étrange que les habitants de Thorburn et des campagnes environnantes aient à faire en voiture ce trajet de six milles le long d'une voie ferrée où il leur est impossible d'obtenir que l'on fasse circuler des trains.

M. STANFIELD: Ils ont des tramways, n'est-ce pas?

M. MACDONALD: Non, ils n'en ont pas. Les tramways ne montent pas dans cette direction; mais ils se rendent à Stelarton, à Trenton, à New-Glasgow et à Westville. Thorburn est située à six mil-

les de New-Glasgow, dans une autre direction. Ce problème est de solution facile pour le ministre. Il lui serait néanmoins nécessaire de présenter un projet de loi qui l'autorise à traiter de la chose avec la compagnie. Sur mes instances, l'ex-ministre des Chemins de fer avait, l'automne dernier, établi un service provisoire en attendant le vote de la loi. Ce service a été interrompu au mois de novembre, et, depuis, le public a été privé de ses communications par chemin de fer. Je dois dire au ministre qu'à cet égard, il se donne bien peu de mal pour nous de la Nouvelle-Ecosse. Il a interrompu la construction des lignes d'embranchement que l'on avait décidé d'établir. Il ne nous donne même pas une subvention pour nos chemins de fer, quoique toutes les autres provinces du Dominion soient traitées avec la plus grande prodigalité dans les résolutions dont il a été donné avis. Je m'étonne que le premier ministre, qui représente un des collèges de la Nouvelle-Ecosse...

M. COCHRANE: Il y a une subvention pour cette province.

M. MACDONALD: Oui, une ancienne subvention renouvelée, pour un chemin de fer faisant le service entre Liverpool et Micton dans la circonscription de Queens-et-Shelbourne. Un chemin de fer de trente milles de long, et le Canadian-Northern qui exploite une ligne sur la côte refuse obstinément de la continuer jusque-là, si bien qu'à mon avis, ce chemin ne sera jamais construit. C'a été la seule fois au cours de la présente session que l'on a tenu compte des réclamations de la Nouvelle-Ecosse. Je suis surpris que le premier ministre, qui devrait être le représentant attitré et le gardien des intérêts de notre province, n'ait pas vu à ce que nous soyons plus généreusement traités.

M. COCHRANE: Nous avons donné tout ce qui nous a été demandé.

M. MACDONALD: Vous avez donné tout ce qui vous a été demandé?

M. COCHRANE: Je veux dire en fait de subventions.

M. MACDONALD: Si le ministre avait voulu se montrer généreux, il aurait pu laisser se construire les embranchements que son prédécesseur avait résolu de construire. Il a mis tout cela de côté; et c'est une bien pauvre excuse de dire qu'il n'accorde de subventions qu'à ceux qui lui en ont demandées. Si mon honorable ami nous avait donné des communications par chemin de fer dans les régions où l'on avait projeté de construire des embranchements au moyen d'une aide à quelque compagnie, s'il avait eu le courage de nous donner sur-le-champ une communication avec les